

Après quoi il a plu à Son Excellence le gouverneur général clore la Première session du sixième Parlement de la Puissance par le discours suivant :

*Honorables messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

En vous dispensant de siéger davantage en parlement, je désire vous exprimer combien j'apprécie l'assiduité et le zèle que vous avez apportés dans l'accomplissement de vos importantes fonctions.

Je vous remercie au nom de la Reine pour les cordiales et affectueuses félicitations que vous avez offertes à Sa Majesté à l'occasion du cinquantième anniversaire de Son heureux règne.

J'ai eu le soin de transmettre votre loyale adresse afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Le remaniement du tarif fait dans le but de donner un nouvel essor à nos industries indigènes, dont les principes ont été reçus avec une faveur incontestable par la population du Canada, aura l'effet, nous l'espérons en toute confiance, d'encourager d'une manière toute spéciale l'exploitation de nos vastes mines de fer et de houille, et de développer dans notre pays la production du fer sous toutes ses formes les plus importantes.

L'établissement d'un ministère du Commerce sous la surveillance et le contrôle d'un ministre responsable, et les mesures que vous avez adoptées pour la meilleure organisation d'autres départements du gouvernement seront, je l'espère, de nature à aider à l'agrandissement de notre commerce intérieur et étranger, ainsi qu'à donner une plus grande efficacité au service public.

Les nombreux actes relatifs à des chemins de fer et à d'autres entreprises industrielles auxquelles j'ai donné l'assentiment de Sa Majesté indiquent un mouvement constant vers le progrès national du Canada ; et les sommes libérales que vous avez affectées à la construction du canal du Sault Sainte-Marie assure l'achèvement de notre grand système de navigation intérieure à une époque rapprochée.

Notre population agricole apprendra avec plaisir, je n'en ai aucun doute, le crédit que vous avez voté pour établir et maintenir la station agronomique dans ces environs ainsi que pour l'établissement de stations succursales dans les différentes provinces.

*Messieurs de la Chambre des Communes.*

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie pour les subsides que vous avez votés pour subvenir aux besoins du service public. Je veillerai à ce qu'ils soient employés avec toute l'économie possible.

*Honorables Messieurs du Sénat et*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

J'espère que par la grâce du Dieu tout puissant la perspective actuelle d'une abondante moisson se réalisera complètement, et que lorsque nous nous rencontrerons de nouveau, je pourrai vous féliciter sur un nouvel accroissement de la prospérité générale du pays. En attendant je vous dis adieu.

Le Parlement du Canada est alors prorogé jusqu'à mardi, le second jour d'août prochain.

---

Imprimerie MacLean, Roger et Cie, imprimeurs du Parlement, rue Wellington, Ottawa.